



## BAREME DU COEFFICIENT FAMILIAL

Dans sa politique d'enseignement musical, la Communauté de Communes du Bassin Auterivain propose une participation pour **les habitants du territoire du Bassin Auterivain\***. Les tarifs pour les habitants du territoire se calculera d'après la formule suivante (entre les QF 650 et 1700) :

### Quotient familial x taux d'effort

TARIFS 2024-2025	Territoire CCBA			
	QF1 (0-650)	QF2 (650-1700)	QF3 (1700 et +)	Extérieurs
Formation générale ou Parcours Personnalisé	191,77 €	QF x 27%	459,00 €	590,00 €
Pratique collective seule	49,72 €	QF x 7%	119,00 €	165,00 €
Instrument supplémentaire Éveil Prépa bac seule	106,54 €	QF x 15%	255,00 €	355,00 €
Frais d'inscription par famille	29,00 €			
Frais de reprographie par élève (sauf Éveil)	7,00 €			

\* Le Bassin Auterivain regroupe les communes suivantes : Auragne, Auribail, Auterive, Beaumont-sur-Lèze, Caujac, Cintegabelle, Esperce, Gaillac-Toulza, Grazac, Grépiac, Labruyère-Dorsa, Lagardelle-sur-Lèze, Lagrâce-Dieu, Le Vernet, Marliac, Maussac, Miremont, Puydaniel, Venerque